



Relevé de décisions
Extraits de procès-verbal
de l'Assemblée Générale de
la Fédération Française de
Volley-Ball des 18 et 19
Juin 2016 - Strasbourg

PRESENCES DURANT L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB - SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN 2016

LIGUES	NOM DES DELEGUES PRESENTS	TITULAIRES (T) SUPPEANTS (S) SUPPLEANT VOTANT (SV)	VOIX ARRETEES AU 19/05/2016	VOIX AUTORISEES POUR L'AG DES 18 ET 19 JUIN 2016		GSA ARRETES AU 19/05/2016	GSA AUTORISES AU 19/05/2016	
ALSACE	Isabelle BROGLY	T	141	141	47	49	49	17
	André TROESCH	T			47			16
	Georges MEYER	SV			47			16
	Jacques TARRACOR	S						
	Nelly KEIFLIN	S						
AQUITAINE	Jacques MOREAU	T	178	178	60	67	67	23
	Michel DINEAUX	SV			59			22
	Daniel DUCROQUET	SV			59			22
AUVERGNE	Jeannine DRUET	T	46	46	23	24	24	12
	Bernard CANTALOUBE	SV			23			12
BOURGOGNE	Thierry GUENEAU	T	72	72	24	30	30	10
	Séverine LESAVRE PETRUZZI	T			24			10
	Bernard PLISSET	T			24			10
BRETAGNE	David QUINTIN	T	270	270	90	100	100	34
	Viviane LE THOMAS	T			90			33
	Charles Edouard LARRIBE	SV			90			33
CENTRE	Michel MARTIN-DOUYAT	T	92	92	31	34	34	12
	Florence BAINET	T			31			11
	Delphine VIALA	SV			30			11
CHAMPAGNE- ARDENNE	Franck JOLY	T	35	35	35	13	13	13

CORSE	Antoine MARCAGGI	T	13	13	7	6	6	3
	Santa SANTONI	T			6			3
	Marie-Ange MELI	S						
COTE D'AZUR	Gérald HENRY	T	176	176	59	60	60	20
	Geneviève CABIAUX	T			59			20
	Serge HAMICHE	T			58			20
FLANDRES	Didier DECONNINCK	T	218	218	73	83	83	28
	Pierre-Yves VANALDERWELT	T			73			28
	Bernard DEGANDT	SV			72			27
FRANCHE-COMTE	Non représentée		34	0	0	15	0	0
ILE DE FRANCE	Philippe VENDRAMINI	T	535	535	179	180	180	60
	Sébastien GONÇALVES-MARTINS	T			178			60
	Yves MOLINARIO	SV			178			60
	Stéphane JUAN	S						
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Linda ROYO	T	173	173	58	60	60	20
	Francis LAGUNA	T			58			20
	Jean-Pierre MELJAC	T			57			20
LIMOUSIN	Non représentée		2	0	0	1	0	0
LORRAINE	Albert CHARPENTIER	T	132	88	44	57	38	19
	Pierre MERCIER	SV			44			19

MIDI-PYRENEES	Pascal ALLAMASSEY	T	118	118	40	49	49	17
	Guillaume BITON	T			39			16
	René BARTHELEMY	T			39			16
BASSE-NORMANDIE	Hassan ALAOUI	SV	58	29	29	32	16	16
HAUTE-NORMANDIE	Amine HACHELAF	T	68	68	23	27	27	9
	Pierrick LEBALC'H	T			23			9
	Philippe DAUCHEL	T			22			9
PAYS DE LA LOIRE	Françoise DE BERNON	T	265	265	89	96	96	32
	Claude GANGLOFF	T			88			32
	Pierre LOREAU	T			88			32
PICARDIE	Jean-Didier JAWORSKI	T	79	79	27	32	32	11
	Jean Jacques DEJONGHE	T			26			11
	Gaëtan CYRULIK	T			26			10
POITOU-CHARENTES	Didier SAPIN	T	119	119	40	50	50	17
	Françoise BRIZARD	T			40			17
	Marie-Christine LABORDE	T			39			16
PROVENCE	Alain ARIA	T	141	141	47	45	45	15
	Frédéric SIEGL	T			47			15
	Michel GUEVENOUX	SV			47			15
RHONE-ALPES	Nathalie TURIN	T	337	337	85	120	120	30
	Daniel MAISONNIAL	T			84			30
	Jean-Pierre VINOT	SV			84			30
	Michel CARRAS	SV			84			30

GUADELOUPE	Non représentée		27	0	0	12	0	0
GUYANE	Non représentée		23	0	0	11	0	0
ILES DU NORD	Non représentée			0	0		0	0
MARTINIQUE	Manuel PETRICIEN	T	28	28	28	14	14	14
MAYOTTE	Non représentée		27	0	0	13	0	0
NOUVELLE CALEDONIE	Jean Pierre IWANE	Non votant	13	0	0	30	0	0
LA REUNION	Stéphane MOUEZY	SV	67	67	67	20	20	20
ST-PIERRE ET MIQUELON	Non représentée		0	0	0	0	0	0
WALLIS ET FUTUNA	Non représentée		2	0	0	4	0	0

AUTRES PRESENCES

Eric TANGUY	Président
Jean-Paul ALORO	vice-Président
Patrick KURTZ	vice-Président/Trésorier Général Adjoint
Yves LABROUSSE	vice-Président
Florence AVABY	vice-Présidente
Alain de FABRY	Secrétaire Général
Michelle AKILIAN	Secrétaire Générale Adjointe
Christine MOURADIAN	Secrétaire Générale Adjointe
Christian ALBE	Trésorier Général
Véronique CORTEGGIANI-CHENIER	Membre du Conseil d'Administration
Laurence LACHAISE	Membre du Conseil d'Administration
Laurent TORRECILLAS	Membre du Conseil d'Administration
Aline GEMISE FAREAU	Présidente du Conseil de Surveillance
Alain ARIA	Membre du Conseil de Surveillance/Président CCSR (délégué Provence)
Alain GRIGUER	Membre du Conseil de Surveillance
Richard GOUX	Membre du Conseil de Surveillance/Président CCM
Patricia MAZZOLA	Membre du Conseil de Surveillance
Claude ROCHE	Membre du Conseil de Surveillance
Georges GUILLET	Président de la Commission Electorale/Assemblée Générale (CSOEAG)
René CORNIC	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale (CSOEAG)
Claude DENGREVILLE	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale (CSOEAG)
Elisabeth ROSSI	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale (CSOEAG)
Serge CORVISIER	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale (CSOEAG)
Rodolphe ADAM	Président de la CCS
Georges LOISNEL	Président de la CCDE
Annie PEYTAVIN	Présidente de la CCM
Stéphane JUAN	Président de la CCA (délégué suppléant Ligue Ile de France)
Jacques LAGNIER	Président du CS DNAGG
Vincent ROCHE	Membre de la CCEE représentant M. Jean-François MOLEY, Président de la CCEE
Gérard MABILLE	Membre du Groupe de Travail Modifications Statutaires et Règlementaires
Jean Paul DUBIER	Responsable Secteur Développement
Jocelyne MAHIEU	Commissaire aux Comptes (Samedi uniquement)
Pierre VOUILLOT	Président de la Ligue Rhône-Alpes
Arnaud DAGORNE	Directeur Général
Sylvie PROUVÉ	Secrétaire de Direction
Thierry BOLOMEY	Informaticien
Justine PINON	Juriste
Laurie FELIX	Stagiaire Juridique

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB

STRASBOURG

Samedi 18 juin 2016

<u>Dès 14h00</u>	✓ Accueil des Délégués - Emargement
<u>A partir de 14h30</u>	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFVB✓ Accueil des personnalités – Discours protocolaires✓ Rapport de la CSOEG (mandats, pouvoirs et quorum). <p>Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire</p> <ol style="list-style-type: none">1. Allocution du Président2. Présentation des Comptes arrêtés au 31/12/2015 - Rapport du Commissaire aux Comptes – Approbation du Rapport Financier (vote 1) Affectation du Résultat (vote 2)3. Approbation des Montants des Droits et des Amendes - Tarifs saison 2016/2017 (vote 3)4. Approbation du Budget Prévisionnel 2017 (vote 4)5. Ratification du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 février 2016 – PARIS CNOSEF (vote 5)6. Rapport du Conseil de Surveillance sur la gestion du Conseil d'Administration7. Rapport Moral 2015/2016 (vote 6) – Rapports d'activités 2015/2016

Dimanche 19 juin 2016

<u>A partir de 9h00</u>	<ul style="list-style-type: none">✓ Reprise de l'Assemblée Générale par le Président de la FFVB <ol style="list-style-type: none">8. Modifications des Statuts de la FFVB (vote 7)9. Modifications du Règlement Intérieur (vote 8)10. Modifications des Règlements Généraux (vote 9 à vote 13)11. Vœux (GSA) de modifications des règlements généraux (vote 14)12. Modifications Règlement Disciplinaire Anti-Dopage (vote 15)13. Modifications Règlement DNACG (vote 16)14. Mandats du Conseil de Surveillance et de la CSOEG (vote 17 & 18)15. Questions diverses16. Allocution de clôture par le Président de la FFVB
--------------------------------	---

Eric TANGUY
Président de la FFVB

**COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS
ELECTORALES ET ASSEMBLEES GENERALES**

**Relevé d'une décision concernant le décompte des licences des GSA pour l'assemblée générale
du 18 juin 2016**

Licences prises en compte.

Lors de sa réunion du 17 décembre 2015 préparatoire à l'assemblée générale du 27 février 2016 la CSOEAG s'est appuyée sur l'art 11a du RI qui indiquait que « seules les licences intégralement réglées à la FFVB à la date de l'application du barème seront comptabilisées pour l'attribution du nombre de voix ».

Considérant en effet :

- qu'un GSA ne peut pas à priori saisir une licence si le dossier du licencié est incomplet,
- que l'enregistrement de la licence vaut autorisation de jouer,
- qu'en général le RI complète et explicite les statuts, la commission avait considéré que seules les licences impayées seraient décomptées (art 11a du RI).

Pour l'assemblée générale du 18 juin 2016 la CSOEAG a pris une décision identique pour le décompte des voix attribuées aux GSA.

Relevé de décision en date du 23 mai 2016.

Georges GUILLET
Président de la CSOEAG

Samedi 18 Juin 2016

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFVB à 14h30.

M. Eric TANGUY (Président FFVB) ouvre la séance puis laisse la parole à M. KURTZ, Président de la Ligue d'Alsace :

Eric TANGUY (Président FFVB) déclare l'AG ouverte.

Modification Ordre du jour en séance. Le PV de l'AG du 27/02 passe en vote 1 au lieu du vote 5 tel que mentionné dans l'ordre du jour communiqué.

Alain de FABRY (Secrétaire Général) fait procéder à un vote test afin de vérifier le fonctionnement des boitiers électroniques.

La Société de votes explique l'utilisation des boitiers de votes remis à chaque délégué votant.

VOTE TEST: **NOMBRE DE VOIX**

POUR :	2288 voix (70,4%)
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Soit un total :	2288 voix

Alain de FABRY (Secrétaire Général) : Après l'accord de l'Assemblée Générale pour modifier la chronologie des points de l'ordre du jour, celui-ci soumet aux voix le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Paris/Cnosf le samedi 27 février 2016.

1. PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB SAMEDI 27 FEVRIER 2016 – PARIS/CNOSF :

VOTE 1 : RATIFICATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB SAMEDI 27 FEVRIER 2016 - PARIS/CNOSF

NOMBRE DE VOIX

POUR : **3059 voix (96,3%)**

CONTRE : /

ABSTENTIONS : 118 voix (3,7%)

Soit un total : **3177 voix**

LA RESOLUTION EST ADOPTEE
**LE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB DU 27 FEVRIER 2016 EST
DEFINITIVEMENT APPROUVÉ**

Alain de FABRY (Secrétaire Général) laisse la parole à la Présidente du Conseil de Surveillance.

2. RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LA GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aline GEMISE-FAREAU (Présidente du Conseil de Surveillance) donne lecture du rapport.

« On le rappelle, la mission principale du Conseil de Surveillance consiste à exercer un contrôle sur la gestion de la Fédération par le pouvoir exécutif. Cette mission a été particulièrement intense puisque, à l'issue de l'Assemblée Générale et du vote de défiance du 30 mai 2015, le Conseil a été amené à participer directement à la gestion même de la Fédération en collaboration avec le Secrétaire Général démissionné.

Cette mission de gestion des affaires courantes, certes statutaire, n'était pas pour autant codifiée et il a fallu s'adapter au fur et à mesure, dans un climat qui n'était pas toujours serein.

13 réunions se sont ainsi déroulées entre le mois de juin et le mois de septembre. Toutes ont fait l'objet d'un compte rendu détaillé.

Nous devons remercier tous les Membres du Conseil, parfois sollicités en urgence, pour leur réactivité. Ce travail collectif a permis à la Fédération de fonctionner quasi normalement,

facilitant ainsi la continuité et la transmission des dossiers à la nouvelle équipe. Merci également aux collaborateurs de la Fédération pour leur travail et leur aide pendant cette période.

L'arrivée d'une nouvelle équipe, élue pour une durée assez courte, a entraîné une remise en cause du travail effectué antérieurement et le contrôle par le Conseil de Surveillance en a été affecté.

Les réformes statutaires, imposées, d'une part par le Ministère, d'autre part, par la réforme territoriale ont mobilisées l'équipe en place. Le Conseil de Surveillance, dans le cadre de son action pour favoriser le dialogue entre les acteurs du Volley-Ball a proposé son aide, au cas où des difficultés pourraient se produire.

En ce qui concerne les réformes statutaires et réglementaires, le Conseil a bien sûr participé à celles-ci et fait un certain nombre de proposition auprès du Conseil d'Administration.

Le projet fédéral, suivi très attentivement par le Conseil a bien sûr été touché par l'arrivée de cette équipe. Le Conseil avait déjà souligné à plusieurs reprises les difficultés, voire les oppositions, entre le projet politique et le projet porté par la DTN au travers de la convention d'objectifs.

Celles-ci semblent avoir bien été prises en compte mais difficile de concevoir un véritable projet pour une durée aussi courte.

Pour le contrôle des finances fédérales, le Conseil n'a pu que suivre attentivement les efforts du Trésorier pour clarifier la comptabilité et organiser les services que sont en droit d'attendre les adhérents.

Depuis de nombreux mois, le Conseil de Surveillance réclamait de nouveaux tableaux de bord permettant un véritable suivi et un contrôle régulier.

La période de « nettoyage comptable » a été prioritaire et nous le comprenons. Les documents sont maintenant opérationnels et nous remercions tous ceux qui y ont contribué.

Un point satisfaisant concerne la nature des états et tableaux de bord, directement tirés du logiciel comptable, beaucoup plus fiables que ceux établis sur tableurs.

Un autre point important concerne le suivi du Budget de la Direction Technique Nationale, maintenant totalement intégré à la comptabilité de la Fédération.

Autre source de satisfaction, permettant un véritable outil de pilotage, la mise en place de la comptabilité analytique.

Une ombre au tableau, le Conseil déplore le mauvais fonctionnement de la Commission Financière, Commission pourtant particulièrement importante et souhaite que des améliorations soient apportées pour la rentrée. Des dysfonctionnements sont aussi constatés avec la commission des Statuts et Règlements.

Sur le mode de fonctionnement du Conseil, nous devons souligner la totale transparence des informations et la mise à disposition par l'exécutif de toutes celles que le Conseil souhaite pour mener à bien ses recherches.

En dehors des actions menées par le Conseil depuis plusieurs années (suivi des finances fédérales, suivi du projet de développement, suivi social), le Conseil a mis en place depuis quelques mois un contrôle des notes de frais, un rapport sera remis prochainement au Conseil d'Administration. Un suivi régulier de ces notes sera désormais effectué fait par le Conseil.

Comme nous l'avons évoqué, le Conseil est également source de réflexions et de propositions. Il en est ainsi pratiquement à chaque Conseil avec le représentant de l'exécutif avec lequel des échanges intenses ont lieu.

Plus formellement, un rapport complet sur le CNVB et l'IFVB a été remis à l'exécutif, de même qu'un rapport sur le haut Niveau Féminin.

Pour l'année en cours le conseil va bien sûr poursuivre les contrôles réguliers mais réfléchit aussi aux contributions qu'il peut apporter à l'exécutif par la mise en chantier de plusieurs rapports qui sont en cours de réflexion.

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans un remerciement pour les membres actifs de ce Conseil, qui régulièrement viennent travailler à la Fédération pour recueillir les informations et rencontrer les personnes en charge des différents secteurs.

POUR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE
Aline GEMISE-FAREAU
PRESIDENTE

(Applaudissements)

Alain de FABRY (Secrétaire Général) laisse la parole au Trésorier Général de la FFVB.

3. Présentation des Comptes arrêtés au 31/12/2015 - Rapport du Commissaire aux Comptes – Approbation du Rapport Financier (vote 1) Affectation du Résultat (vote 2)

Christian ALBE (Trésorier Général) intervient sur la partie financière 2015 et commente les différents documents présentés. Il indique que les comptes de la Fédération sont à disposition de tous pour les consulter.

EXERCICES FFVB COMPARES

	2013	2014	2015
Produits d'Exploitation			
Ventes de marchandises	95 442	78 206	56 988
Production vendue, publicité, parrainage	578 543	507 068	559 923
Subvention d'Etat	1 118 943	1 216 896	1 099 014
Autres subvention d'exploitation	43 413	49 313	110 543
Reprises sur provisions - transferts de charge	148 108	146 151	170 001
Engagements transferts indem formations	1 627 786	1 721 253	1 711 957
Quote part pensions	431 165	396 504	395 423
Licences affiliations mutations	2 929 758	3 065 953	2 974 569
Autres produits	329 224	761 105	1 704 284
Total Produits d'Exploitation	7 302 381	7 942 450	8 782 701
Charges d'Exploitation			
Achats de marchandises, variation de stocks	76 223	130 854	-174
Achats non stockés de matières et fournitures	423 763	252 929	264 639
Assurances	152 651	178 783	166 696
Personnels et prestations extérieurs	352 660	561 890	491 562
Commissions et honoraires	227 490	254 521	182 516
Publicité, publication, relations publiques	140 284	427 420	183 244
Déplacements, voyages, hébergement	1 301 786	1 453 957	1 340 848
Arbitrage	526 111	537 980	514 088
Autres achats non stockés et charges externes	255 802	344 391	374 243
Impôts et taxes	145 175	123 837	147 331
Salaires et traitements	1 297 238	1 352 632	2 142 050
Charges sociales	533 732	570 832	635 429
Amortissements et provisions	216 962	244 446	293 782
Pensions	638 557	590 319	595 358
Subventions ligues, clubs, comités	823 271	821 102	685 520
Autres charges	125 708	301 139	220 529
Total Charges d'Exploitation	7 237 413	8 147 032	8 237 663
RESULTAT D'EXPLOITATION	64 968	-204 583	545 038
Produits Financiers	18 679	21 063	17 939
Charges Financières	20 695	20 541	15 147
RESULTAT FINANCIER	-2 016	523	2 792
RESULTAT COURANT	62 952	-204 060	547 830
Produits Exceptionnels	184 223	142 605	179 044
Charges Exceptionnelles	110 371	164 710	248 220
RESULTAT EXCEPTIONNEL	73 852	-22 105	-69 177
Impôt sur les bénéfices/produits financiers	2 258	1 968	1 590
BENEFICIE / PERTE	134 546	-228 133	477 064

COMPTE DE RESULTAT FFVB SECTORIEL 2015 en K€

	CHARGES	Ministère CO	PRODUITS
Licences + affiliations + assurances + transferts			3 416
Redevance Clubs			1 214
Partenariats			520
Amendes			84
Fonctionnement FFVB	1 917		
Compléments salaires CT	156		
Communication	87		
Organisations	207		
Secteur Beach	138		
Sportive Coupe France jeunes + Finales séniors	254		
Arbitrage	514		
Aide aux Ligues	265		
DOM-TOM	147		
Boutique FFVB	32		57
Provisions/Litiges + Dépréciations	172		
Totaux	3 889	0	5 291
Résultats courants	1 402		
Primes WL + CE	1 101		1 432
Résultats exceptionnels	331		
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE			
Secteur Masculin	451	355	
Secteur Féminin	244	58	
Secteur Beach	326	78	
Aides personnalisées	280	280	
PES	985	221	395
Matériel	124		
Médical	290	172	
Formation	72	59	90
Fonctionnement DTN	137	73	
Développement	218	79	
International	22	4	
TOTAL DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	3 149	1 379	485
Résultat DTN (Fonds propres)	-1 285		
Régularisations sur exercices antérieures	140		169
Résultats exceptionnels	29		
RESULTAT 2015	477		

29/04/2016 / 14:41

RAPPORT FINANCIER 2015

Avant de commenter les chiffres de 2015, je tiens à remercier le personnel comptable et administratif qui a pleinement contribué à l'indispensable mise à jour sur plusieurs exercices de la comptabilité Fédérale.

Le Compte de Résultat 2015 dégage un résultat bénéficiaire de 477 064 €.

Le total des produits s'élève à 8 979 684 € et le total des charges à 8 502 620 €.

Les titres de notre Equipe Séniors Masculine obtenus en 2015 ont largement influencé le résultat de cet exercice et la présentation du Compte de Résultat. En effet, les produits de la Ligue Mondiale et du Championnat d'Europe s'élèvent à 1 432 K€ et les charges à 1 101 K€.

Certains postes liés au fonctionnement fédéral ont diminué de façon significative par rapport au budget 2015, tel que les postes suivants :

- Relations publiques,
- Déplacements,
- Voyages.

Pour plus de compréhension du Compte de Résultat, vous trouverez ci-joint le Compte de Résultat sectoriel 2015.

Le bilan 2015, après affectation des résultats au compte « Fonds Associatif », fait ressortir une situation nette positive de 1 306 473,51 €.

L'actif circulant net s'élève à 4 985 445 € et les dettes à 4 177 173 €

Christian ALBE
Trésorier Général de la FFVB

A la lecture des documents financiers, vous serez certainement amené à vous poser des questions, n'hésitez pas à me contacter ainsi que la Responsable Comptable pour obtenir les réponses à vos interrogations.

Alain de FABRY (Secrétaire Général) : passe au vote sur l'approbation du Rapport Financier.

VOTE 2 : APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

NOMBRE DE VOIX

POUR : 3191 voix (97,3%)

CONTRE : /

ABSTENTIONS : 90 voix (2,7%)

Soit un total : 3281 voix

LE RAPPORT FINANCIER EST APPROUVE

VOTE 3 : AFFECTATION DU RESULTAT SUR LE FOND ASSOCIATIF

NOMBRE DE VOIX

POUR : 3198 voix (97,3%)

CONTRE : /

ABSTENTIONS : 90 voix (2,7%)

Soit un total : 3288 voix

L'AFFECTATION DU RESULTAT SUR LE FOND ASSOCIATIF EST APPROUVEE

4. RAPPORT MORAL 2015/2016 – RAPPORTS D’ACTIVITES 2015/2016

Pour mon premier rapport moral, je voudrais reprendre les évènements survenus depuis un an et toutes les orientations prises par le Conseil d’Administration et vous en faire un compte rendu.

1 – Un fonctionnement de notre Fédération dans la concertation

Nous avons multiplié, lors de cette année qui vient de s’écouler, les échanges avec nos clubs et avec les instances décentralisées de notre Fédération.

Conformément à nos engagements, nous avons consulté le Conseil National des Ligues sur tous les sujets importants et ainsi nous avons pu rétablir le dialogue, permettant aux élus de nos clubs de donner leurs avis sur des sujets primordiaux comme la réforme territoriale, l’évolution des statuts de la FFVB, le budget, les futures zones sportives, les diverses aides de la FFVB etc ...

Depuis le début de notre mandat, le Conseil National des Ligues s’est réuni quatre fois, avec aussi une nouveauté, le séminaire des Comités Départementaux tenu à l’occasion de l’A.G. Fédérale de février, qui fut l’occasion d’échanges riches et intéressants sur une journée.

A plusieurs reprises, j’ai eu aussi l’occasion de dialoguer directement avec nos clubs lors de mes déplacements sur les terrains ; cette proximité que nous avons voulue avec nos clubs et nos instances nous semble, au vu des premiers résultats, indispensables.

En cette période très délicate pour notre pays depuis les actes terroristes de l’année 2015, notre devoir est de se rassembler pour concevoir et continuer notre mission de promotion de notre sport et de ses valeurs essentielles, dont le partage et la solidarité.

2- Un bilan sportif exceptionnel pour le Volley-Ball Français

Cette saison marquera l’histoire du Volley-Ball Français :

Pour la 1ère fois de son histoire, la France est vainqueur de la Ligue Mondiale.

Pour la première fois de son histoire, notre pays est Champion d’Europe de Volley-ball masculin.

Notre équipe de France de Beach Volley U18 masculine composée de Timothée PLATRE et Remi BASSEREAU est devenue Championne d’Europe.

La paire Arnaud LOISEAU et Arnaud GAUTHIER-RAT est Vice-Championne d’Europe en U20 masculin.

La paire Maxime THIERCY et Romain DI GIANTOMMASO est Vice-championne d’Europe U22 masculin.

Plus récemment, la qualification pour les championnats d’Europe de nos équipe de France juniors masculine et féminine et cela dès le 1^{er} tour.

Et enfin, nous sommes, comme tous les volleyeurs et le public français, dans l'attente de la qualification pour les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro de notre équipe de France masculine qui joue en ce moment au deuxième Tournoi de Qualification Olympique au Japon.

En Beach, notre 1^{ère} paire masculine a atteint les quarts de Finale du Grand Chelem à Rio, un résultat historique ; toutefois, la concurrence est telle que nos espoirs de qualification olympique vont porter dorénavant sur le tournoi de la Continental Cup disputé fin juin.

3 La médiatisation et la visibilité du Volley-Ball

Ces derniers mois ont vu grandir l'exposition médiatique du Volley-Ball.

Le rendez-vous hebdomadaire sur **L'EQUIPE 21** a permis au grand public de suivre les divisions professionnelles des championnats de France de Volley-Ball.

La diffusion de manière régulière des rencontres de notre Equipe de France masculine pour ses grand rendez-vous a battu des records d'audiences :

- 900 000 téléspectateurs en finale des championnats d'Europe sur **France 4** avec 1 300 000 personnes lors du point victorieux.
- 1 000 000 de téléspectateurs avec un pic à 1 300 000 en ½ finale du TQO France Pologne sur **L'EQUIPE 21**.
- 1 224 000 téléspectateurs et un pic d'audience à 1 700 000 lors de la finale du TQO France / Russie, battant le record historique de la TNT HD qui était détenu par le Ballon d'Or de Football avec 1 153 000.

Ces audiences doivent conduire à réviser le décret du 22 Décembre 2004 sur la liste les évènements d'importance majeure sur laquelle le Volley-Ball ne figure pas.

BEIN SPORTS sera le diffuseur de la Ligue Mondiale 2016, ce qui permettra comme depuis 2 saisons de suivre l'ensemble de cette compétition.

EUROSPORT sera notre diffuseur des 3 rencontres jouées à Rennes par l'Equipe de France féminine en Ligue Européenne.

Au travers de cette diversité de l'offre Volley-Ball à la télévision, nous pouvons mesurer l'attrait de notre sport, et le constat est extrêmement positif.

Ces résultats sportifs et cette exposition renforcée nous permettent de conclure de nouveaux contrats de partenariats, 5 depuis Décembre dernier.

La recherche de nouvelles ressources et d'autres partenaires doit se poursuivre afin de financer les actions et projets prioritaires.

4 -La nouvelle stratégie financière

Le Conseil d'Administration a fait le choix d'une réorientation budgétaire afin de concentrer les moyens de notre Fédération sur les Objectifs sportifs et sur la structuration du Volley-Ball.

Aussi, l'enveloppe des aides aux Ligues et Comités a été portée de 265 à 400 000 € soit + 51%

Le budget du secteur masculin a été porté de 451 à 646 000 € soit + 43%

Le budget du secteur féminin a été porté de 244 à 418 000 € soit +71%

Le budget du secteur Beach a été porté de 326 à 472 000 € soit +45%

Le budget développement de la DTN qui passe de 218 à 267 000 € soit + 22%

Ces choix doivent nous permettre de réaliser nos ambitions que ce soit pour notre équipe de France masculine et nos équipes de Beach pour aller performer aux Jeux Olympiques, mais aussi afin de lancer un projet féminin avec comme première étape le retour en Ligue Européenne cette année, puis comme second objectif de l'année la qualification aux championnats d'Europe lors du TQCE de septembre.

Pour financer ces choix, il ne sera pas fait appel aux licenciés ni aux clubs, car il n'y aura pas d'augmentations cette année, certains tarifs seront même à la baisse.

5 La Vie associative et la modernisation de l'outil Fédéral

Nous avons fait le choix de privilégier notre action sur les terrains et sur les objectifs sportifs de nos équipes de France, ce qui a conduit à ne pas remplacer certains départs de nos salariés et donc interrompre la structuration professionnelle de notre outil fédéral. Ce fonctionnement a conduit certains services à assumer plus de tâches avec les mêmes effectifs.

Concernant l'Outre-mer, la coordination permanente et la relance des échanges grâce à l'action du Conseil d'administration sont à souligner ; nous voulons que nos compatriotes ultra marins se sentent pleinement intégrés dans la famille du Volley-Ball.

Notre volonté est de moderniser nos outils, et cela afin de faciliter la vie des dirigeants, parce que si nos dirigeants passent moins de temps pour accomplir des tâches administratives, ils pourront redonner du temps pour le développement de nos sports.

Dès la rentrée, nous mettrons à disposition un outil de dématérialisation de la saisie des licences, simple et accessible à tous, permettant de diminuer le temps de saisie des données et simplifiant l'envoi des pièces obligatoires.

Dans un deuxième temps, nous lancerons la feuille de match électronique qui est actuellement en voie de développement, avec un fonctionnement simple et adapté à tous les niveaux.

Le grand dossier de cette année est la mise en place de la réforme territoriale, notre organisation métropolitaine passera dès la fin de l'année de 23 ligues à 13.

C'est un profond changement de notre fonctionnement, c'est parfois perçu comme une contrainte ; par contre, il est de notre responsabilité de transformer cette contrainte en un avantage, c'est une occasion de redéfinir beaucoup de choses et d'adapter notre Volley-Ball aux enjeux du 21^{ème} siècle.

Le monde scolaire est aussi un enjeu fondamental de développement ; un plan d'actions est en cours de conception par notre Responsable du Développement et nos élus et chargés de missions. Nos clubs pourront maintenant s'appuyer sur les signatures récentes d'une nouvelle convention avec l'UNSS et d'un avenant de la convention avec la FFSU.

Nous pouvons tous nous féliciter de constater une hausse du nombre de nos licenciés de 8% ; ce n'était pas arrivé depuis très longtemps, sachons saisir cette chance d'accueillir dans nos clubs de nouveaux pratiquants pour ensuite les conserver et les fidéliser.

6 Un projet rassembleur

Cela fait maintenant 30 ans que notre Fédération n'a plus organisé d'évènements majeurs du Volley-Ball mondial et européen : aussi le Conseil d'Administration a, à l'unanimité, décidé de déposer une candidature pour l'Euro 2019, candidature que nous allons porter avec la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne.

Le pré dossier a été déposé et nous allons dans les semaines qui viennent défendre notre candidature devant la CEV.

Les Jeux Olympiques de 2024 doivent aussi nous mobiliser, cela fera 100 ans que la France n'aura plus accueilli les Jeux. Ce rendez-vous sera important pour le Volley-Ball, et les projets que nous lançons doivent nous conduire à avoir des équipes nationales performantes pour cette échéance.

7 Des échéances importantes

Dans les mois qui viennent, nous voulons développer des projets importants pour le Volley-Ball Français.

1 / Poursuivre notre investissement sur le secteur féminin par la mise en place d'un vrai projet 2016/2024

Cette période, correspondant à deux olympiades, sera aussi le temps du prochain plan de performance fédéral qui sera déposé dans les 6 mois qui suivront les élections fédérales.

2 / Lancer l'organisation de « La Tournée des Sables », tournée événementielle de Beach volley de 6 à 8 dates entre mai et juillet, avec l'aide certaine de deux de nos nouveaux partenaires, Point P TP et Appart City.

3 / Nous devons aussi nous projeter sur d'autres projets internationaux comme par exemple le retour d'une étape de World Série de Beach en France, manifestation d'envergure qui rentrerait dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Des contacts ont déjà été pris avec le Président de la FIVB, le Docteur Ary GRACA, qui nous a donné un accueil favorable, et une première réunion de travail avec le Directeur Général de la FIVB, Fabio AZEVEDO, a eu lieu début mai à notre siège de Choisy le Roi.

Le succès populaire des matchs amicaux organisés en France depuis Septembre (France / Brésil à Tours et Paris ; France/Belgique en Décembre, France/Iran à Tourcoing et Harnes ainsi que les 2

matchs de nos Bleues, France /Hongrie en Alsace en mai) constituent des encouragements à organiser de grands évènements.

4 / Pour la vie associative, nous voulons améliorer le service envers les adhérents et notamment dans le secteur sportif, nous avons la volonté d'améliorer son fonctionnement car la participation de nos clubs dans les compétitions fédérales dans de bonnes conditions est une priorité.

Dans le même esprit, nous voulons étudier et faire des propositions d'adaptation de nos coupes de France et Championnats nationaux afin de rendre la pratique du Volley-Ball moins chère pour nos clubs, pour cela une étude à partir du logiciel OPTI MOVE est en cours.

Ce sera aussi, et enfin, le déploiement dès septembre des services civiques sur tout le territoire.

Bien évidemment avant toute mise en place une grande concertation sera organisée car pour satisfaire le maximum de monde, il faut d'abord les écouter.

5 / Nous voulons réussir la mise en œuvre de la réforme territoriale pour poursuivre les échanges et la concertation avec les représentants des clubs : le futur Conseil d'Administration avec un représentant élu directement par les clubs instaurera définitivement ce fonctionnement démocratique de notre Fédération.

6 / Nous allons encourager et inciter les clubs à poursuivre et mener, grâce à l'aide de la DTN, des actions vers d'autres publics, via le volley assis, le soft volley et tout ce qui concerne le sport santé. Ces initiatives peuvent d'ailleurs être labellisées par GENERALI via la démarche « Sport Responsable ».

7 / Un autre projet que nous souhaitons porter avec la Ligue Nationale de Volley-Ball est la création d'une division promotionnelle qui serait plus adaptée à la réalité de la situation économique des clubs Français ;

Nous voulons proposer une division « semi-professionnelle » moins coûteuse, tout en étant un véritable tremplin vers le professionnalisme, car il faut aussi que le Volley-Ball possède un secteur professionnel fort.

Je voudrais terminer mon rapport moral en remerciant l'ensemble des bénévoles travaillant régulièrement pour la FFVB, notre outil fédéral aujourd'hui a besoin de plus d'une centaine de passionnés pour fonctionner.

Je remercie particulièrement les membres de l'exécutif qui m'ont soutenus et aidés pour l'ensemble des travaux de la Fédération Française de Volley-Ball.

Je remercie aussi le personnel de la FFVB qui, dans des situations pas toujours aisées, fait son maximum pour satisfaire nos membres.

Je remercie l'ensemble de nos cadres techniques de la Direction Technique Nationale qui, dans leurs différentes missions, font leur maximum pour faire évoluer nos disciplines.

Je remercie nos partenaires privés, tout d'abord les historiques qui soutiennent le Volley-Ball depuis de très nombreuses années, et aussi les nouveaux qui rejoignent notre sport permettant par leurs

contributions financières de faire en sorte que notre Volley-Ball grandisse et gagne dans notre société la place qu'il mérite.

Tous nos remerciements vont également aux Ligues, Comités Départementaux, clubs, à leurs dirigeants et bénévoles ayant permis :

- les organisations fédérales réussies à Mougins (Volleyades), en Mayenne (Mini-Volleyades), à tous les organisateurs des finales de Coupe de France jeunes et de N2/N3, à Arnas (Finales de Competlib) et toutes celles accueillant les compétitions de Beach Volley (Coupe de France et Championnat)
- les matchs amicaux et officiels de nos Equipes de France seniors dans le Nord (Tourcoing et Harnes), en Alsace (Mulhouse et Ensisheim), en Bretagne (Rennes pour la Ligue Européenne) et en Lorraine (Nancy en WL)

Le dernier remerciement sera pour les milliers de dirigeants bénévoles de nos 1425 clubs et des diverses structures fédérales, car ils sont la colonne vertébrale de notre sport ; sans eux, rien ne serait possible et ils méritent la plus grande considération de la FFVB.

Nous pouvons être fiers du volley français.

CONTINUONS de BATIR ENSEMBLE LES FONDATIONS pour FAIRE GRANDIR NOTRE VOLLEY, NOTRE PASSION

(Applaudissements)

N'ayant aucune question, nous procédons au vote.

VOTE 4 : APPROBATION DU RAPPORT MORAL

NOMBRE DE VOIX

POUR : 3047 voix (93,3%)

CONTRE : /

ABSTENTIONS : 219 voix (6,7%)

Soit un total : 3266 voix

LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE

Le Président remercie l'Assemblée de la confiance vis-à-vis de l'équipe.

Suspension de séance

Le Président accueille l'Entraîneur de l'Equipe de France Féminine afin de répondre aux questions sur le secteur féminin.

Intervention de **Magali MAGAIL (Entraîneur de l'Equipe de France Féminine)**

3. MONTANTS DES AMENDES ET DROITS - Application pour la Saison 2016/2017

Christian ALBE (Trésorier Général) : intervient sur la tarification avec peu de modifications.

TARIFICATIONS PAGE 51 DE LA BROCHURE :

Modifications et précisions apportées en séance :

- ✓ Gratuités sur la première affiliation
- ✓ Affiliation Départementale Compétition VB et Beach à 50€
- ✓ Mutations gratuite pour mutation nationale, régionale baby à M15

Il ne pourra être voté par les AG régionales de part régionale sur les licences dont l'AG fédérale accorde la gratuité. Les licences gratuites ne participent pas aux décomptes des voix.

VOTE 3.51 : TARIFS PAGE 51

NOMBRE DE VOIX

POUR : 2287 voix (73,5%)

CONTRE : 382 voix (12,3%)

ABSTENTIONS : 441 voix (14,2%)

Soit un total : 3110 voix

LES TARIFS PAGE 51 SONT APPROUVES

TARIFS OUTRE-MER QUI BENEFICIENT DES TROIS GRATUITES

VOTE 3.52 : TARIFS OUTRE MER

NOMBRE DE VOIX

POUR : 3016 voix (94,4%)

CONTRE : /

ABSTENTIONS : 180 voix (5,6%)

Soit un total : 3196 voix

LES TARIFS OUTRE MER SONT APPROUVES

VOTE 3.53 » : INCITATION CARTE BANCAIRE (PAGE 52)

NOMBRE DE VOIX

POUR : 839 voix (25,7%)

CONTRE : 2105 voix (64,5%)

ABSTENTIONS : 320 voix (9,8%)

Soit un total : 3264 voix

L'INCITATION PAR CARTE BANCAIRE EST REFUSEE

VOTE 3.54 » : VOTES SUR LES TARIFS PAGES 53 A 57

NOMBRE DE VOIX

POUR : 2959 voix (92,2%)

CONTRE : 59 voix (1,8%)

ABSTENTIONS : 191 voix (6%)

Soit un total : 3209 voix

LES VOTES SUR LES TARIFS PAGES 53 A 57 SONT APPROUVEES

Nouvelle Proposition commune CCA/CCS : Intégrer à l'engagement et redevances des épreuves nationales seniors : les frais d'arbitrage

VOTE 3.55 » : REDEVANCES + ARBITRAGE

NOMBRE DE VOIX

POUR : 1598 voix (51,4%)

CONTRE : 1331voix (42,8%)

ABSTENTIONS : 181 voix (5,8%)

Soit un total : 3110 voix

LES REDEVANCES ET ARBITRAGE SONT APPROUVEES

4. APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL

BUDGETS PREVISIONNELS FFVB 2016 - 2017										
	RESULTAT 2015			PREVISIONNEL 2016				PROJET PREVISIONNEL 2017		
	CHARGES	Ministère CO	PRODUITS	CHARGES	Surcout JO	Ministère CO	PRODUITS	CHARGES	Ministère CO	PRODUITS
Licences + affiliations + assurances + transferts			3 416				3 400			3 500
Redevance Clubs			1 214				1 200			1 220
Partenariats			520				615			700
Amendes			84							
Fonctionnement FFVB	1 917			1 742				1 800		
Compléments salaires CT	156			185				185		
Communications	87			110	30			110		
Organisations	207			398	20		270	150		
Secteur Beach	138			146				150		
Sportive Coupe France jeunes + Finales séniors	254			200				220		
Arbitrage	514			450				470		
Aide aux Ligues	265			400				400		
DOM-TOM	147			130				140		
Boutique FFVB	32		57	50			65	50		70
Provisions/Litiges + Dépréciations diverses	172									
Totaux	3 889	0	5 291	3 811	50	0	5 550	3 675	0	5 490
Résultats courants	1 402			1 689				1 815		
Primes WL + CE	1 101		1 432		419			250		
Primes participations										
Totaux	1 101	0	1 432	0	419	0	0	250	0	0
Résultats exceptionnels	331			-419				-250		
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE										
Secteur Masculin	451	355		480	166	355		500	355	
Secteur Féminin	244	58		418		58	90	450	58	100
Secteur Beach	326	78		383	89	78		380	78	
Aides personnalisées	280	280		280		280		280	280	
Aides personnalisées - complément				30						
PES	985	221	395	1 119		221	515	1 200	221	500
Matériel	124			130			52	130		65
Médical	290	172		325		172		290	172	
Formations	72	59	90	128		59	77	130	59	90
Fonctionnement DTN	137	73		46				45		
Développement	218	79		267		150		190	70	
International	22	4		10		4		22	4	
TOTAL DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	3 149	1 379	485	3 616	255	1 377	734	3 617	1 297	755
Résultat DTN (Fonds propres)	-1 285			-1 760				-1 565		
Régularisations sur exercices antérieurs	140		169							
Résultats exceptionnels	29			0				0		
RESULTATS FFVB	477			-490				0		

VOTE 5 : APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2017

NOMBRE DE VOIX

POUR : 2672 voix (83,4%)

CONTRE : 175 voix (5,5%)

ABSTENTIONS : 357 voix (11,1%)

Soit un total : 3204 voix

LE BUDGET PREVISIONNEL 2017 EST APPROUVE

Dimanche 19 Juin 2016

Reprise de séance à 9h22

Le Président informe que la prochaine AG 2017 les 10 et 11 Juin à Nantes.

Appel à candidatures pour l'AG 2018 : Bourgogne/La Réunion/Corse

56 délégués présents

Votes :

Corse : 1607 voix – 50,5%

La Réunion : 812 voix – 28%

Bourgogne – 686 voix – 21,5%

Organisation AG 2018 en Corse

7. MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA FFVB

Alain de FABRY (Secrétaire Général) explique les échanges avec le Ministère selon les éléments ci-dessous :

CONCERNANT LE « **CODE ÉLECTORAL** » de la FFVB. L'Assemblée Générale du 27 février 2016 (Paris CNOSF) a adoptée à la majorité qualifiée les modifications statutaires suivantes :

- INTEGRATION DES REPRESENTANTS DES REGIONS (issus de la réforme territoriale) AU CONSEIL D'ADMINISTRATION FEDERAL (avec voix délibératives)
- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES REGIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION FEDERAL PAR LES GSA LORS DES ASSEMBLES GENERALES REGIONALES
- LE OU LES REPRESENTANTS DES LIGUES ET TERRITOIRES ULTRA MARINS SERONT DÉSIGNÉS PAR LES GSA DES TERRITOIRES ULTRAMARINS PAR VOTE ELECTRONIQUE.
- SUPPRESSION DU VOTE DE DEFIANCE
- NOUVELLE PROPORTIONNALITE LICENCES/VOIX concernant le barème applicable à l'ensemble des instances de la FFVB.
- INTEGRATION DU BUREAU EXECUTIF DE LA FFVB (au sein du conseil d'administration).

L'ensemble des ces dispositions sont intégrées dans la version des statuts fédéraux proposée à l'approbation de l'AG du 18 juin.

LES DISPOSITIONS SUIVANTES N'ONT PAS OBTENU A L'AG DU 27 FEVRIER LA MAJORITÉ QUALIFIÉE NECESSAIRE POUR MODIFIER LES STATUTS FEDERAUX.

Voici comment les principes que ces dispositions concernent ont été intégrés dans la version des statuts fédéraux proposée à l'approbation de l'AG du 18 juin.

1. RÉPARTITION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

35 % des voix de l'AG se sont prononcés pour une répartition majoritaire des REPRESENTANTS REGIONAUX

34 % des voix de l'AG se sont prononcés pour une répartition équivalente des REPRESENTANTS REGIONAUX et des ADMINISTRATEURS ISSUS du scrutin de liste (option préférentielle de l'AG au choix final)

31 % des voix de l'AG se sont prononcés pour une répartition majoritaire des ADMINISTRATEURS ISSUS du scrutin de liste.

Le calcul de la parité légale (40% du genre minoritaire) établi sur Titulaire et Suppléant d'un genre différent, des représentants régionaux - QUI AURAIT PERMIS LA REPARTITION EQUIVALENTE REPRESENTANTS/ADMINISTRATEURS - n'a pas été validée par le service juridique du Ministère qui contraint la représentation des 13 régions métropolitaines et des ligues ultramarines à l'élection de 23 représentants des régions :

Un ou une REPRESENTANT des ligues ultramarines

4 représentants des 4 ligues métropolitaines disposant du moins de voix délibératives.

9 élections de deux représentants de chaque genre des 9 ligues métropolitaines disposant du plus grand nombre de voix délibératives (ces 9 licenciées permettant d'atteindre obligatoirement les 40 % sur 23 élus = $23 * 40\% = 9,2$)

23 représentants régionaux implique l'abandon de la répartition équivalente REPRESENTANTS/ADMINISTRATEURS qui porteraient à 48 (23 +23 +2 LNV) les membres du conseil d'administration.

La version proposée à l'approbation de l'AG du 18 juin limite à 10 le nombre d'administrateurs, portant à 35 le nombre de membres.

MAIS LA MAJORITE EXECUTIVE EST GARANTIE PAR LA DESIGNATION DE 6 MEMBRES (président + 5) DU BUREAU EXECUTIF (8 élus du Conseil d'administration) DE LA FFVB, ISSUS DE LA LISTE VAINQUEUR. Les attributions du Bureau exécutif sont celles du PRESIDENT, du SECRETAIRE GENERAL et du TRESORIER GENERAL.

2. MODES DE DESIGNATION DES ADMINISTRATEURS

35 % des voix de l'AG se sont prononcés pour l'élection en AG fédérale par les DELEGUES des GSA

33 % des voix de l'AG se sont prononcés pour l'élection en AG régionale par les GSA (option préférentielle de l'AG au choix final)

32 % des voix de l'AG se sont prononcés pour l'élection par vote électronique des GSA

C'est l'option préférentielle de l'AG de février qui est proposée à l'approbation de l'AG de juin :

LES 10 ADMINISTRATEURS SONT ELUS EN AG REGIONALES ELECTIVES PAR LES GSA AU SCRUTIN DE LISTE A UN TOUR.

EN RESUMÉ : SIX dispositions du code électoral déjà approuvée par l'AG de Février sont intégrées à la version proposée à l'approbation de l'AG de juin -

Une option préférentielle à été intégrée, la seconde n'a pu l'être en fonction de la parité exigée mais préserve la majorité exécutive de la liste vainqueur au Bureau Exécutif de la FFVB.

La version proposée à été validée par le ministère (service juridique et direction des sports), la recherche de consensus entre le noyau exécutif (BUREAU) et le Conseil d'administration reconnue comme l'avancée d'un dialogue constructif au sein de l'exécutif fédéral.

ERRATUM STATUTS :

Sur la durée des mandats des membres des instances dirigeantes

Par décret n° 2016-387 du 29 mars 2016, l'article 2.2.2.2.5 de l'Annexe I-5 du Code du sport est désormais rédigé ainsi :

« 2.2.2.2.5. Que le mandat de la ou des instances dirigeantes expire au plus tard le 31 décembre de l'année durant laquelle se tiennent les jeux Olympiques d'été ou le 30 juin pour les fédérations qui relèvent d'une discipline inscrite aux jeux Olympiques d'hiver ; »

Cette modification doit être effective pour les prochains mandats, c'est-à-dire que les prochaines élections ayant lieu en mars 2017, les mandats de ces prochains élus se termineront au plus tard le 31 décembre 2020. En conséquence :

- le projet des Statuts est nouvellement rédigé comme suit dans son article 11 :

« **11.1.1** **Membres à voix délibératives**

[...]

La durée de leur mandat est fixée par **les Statuts** de la Ligue Régionale à laquelle sont affiliés les GSA qu'il représente.

[...]. »

- le projet des Statuts est nouvellement rédigé comme suit dans son article 15 :

« **ARTICLE 15 - COMPOSITION**

Le Conseil d'Administration dont le mandat expire, au plus tard, le 31 décembre de l'année durant laquelle se tiennent les Jeux Olympiques d'été, compte 35 (trente-cinq) membres, dénommés ci-après « Administrateurs », qui doivent être majeurs et licenciés à la FFVB, hors licences « volley pour tous » et licences gratuites. »

- le projet des Statuts est nouvellement rédigé comme suit dans son article 25 :

« **ARTICLE 25 - COMPOSITION ET ELECTION**

[...]

Election :

- **Ils sont élus par l'ensemble des délégués régionaux au scrutin secret pour une durée de quatre ans se terminant au plus tard le 31 décembre de l'année durant laquelle se tiennent les Jeux Olympiques d'été lors d'une Assemblée Générale Elective de la FFVB, à l'issue d'une procédure figurant au Règlement Intérieur ;**

[...]. »

VOTE 7 : MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA FFVB

APPLICATION SAISON 2017/2018

NOMBRE DE VOIX

POUR : 2706 voix (82,3%)

CONTRE : 439 voix (13,4%)

ABSTENTIONS : 143 voix (4,3%)

Soit un total : 3288 voix

NOMBRE DE GSA

POUR : 993 GSA (82,3%)

CONTRE : 160 GSA (13,19%)

ABSTENTIONS : 60 GSA (4,95%)

Soit un total : 1213 GSA

OBTENANT LA MAJORITÉ QUALIFIÉE (%) NECESSAIRE EN NOMBRE DE VOIX ET EN NOMBRE DE GSA REPRESENTES

LA MODIFICATION DES STATUTS EST APPROUVEE

Alain de FABRY (Secrétaire Général) revient sur l'erratum :

I – Sur les procédures de rattachement sportif

Le Ministère des Sports nous a indiqué qu'il est possible de rattacher sportivement un GSA à un comité départemental limitrophe. Cependant, un club doit voter dans son département auquel il est administrativement rattaché et non dans celui auquel il serait sportivement rattaché. En conséquence, l'article 5.4.1 du projet de Règlement Intérieur pour présentation à l'Assemblée Générale du 17 et 18 juin est nouvellement rédigé comme suit :

«

5.4.1 RATTACHEMENT **SPORTIF** D'UN GSA A UN CDVB MITOYEN DE SON CDVB D'ORIGINE

Cette procédure concerne l'ensemble des équipes et des licenciés du GSA demandeur.

Le dossier de demande de rattachement d'un GSA doit être effectué par celui-ci et déposé auprès de la CCSR, il comprend :

- *Le PV de l'Assemblée Générale du GSA, mentionnant la décision motivée de demande de rattachement.*
- *Le PV de l'organe de direction du CDVB d'origine devant mentionner l'absence d'opposition motivée à la demande de rattachement.*
- *Le PV de l'organe de direction du CDVB accueillant (CDVB mitoyen du CDVB d'origine) devant mentionner l'absence d'opposition motivée à la demande de rattachement.*
- *Le PV de l'organe de direction de la LRVB ou des LRVB concernées devant mentionner l'absence d'opposition motivée à la demande de rattachement.*
- *Une convention de rattachement.*

En présence d'un dossier complet, la CCSR rend un avis motivé d'opposition ou d'approbation sur le rattachement. Ensuite, le Conseil d'Administration statue au vu du dossier et de l'avis de la CCSR pour rendre une décision qui est communiquée au GSA intéressé et aux deux CDVB concernés.

Dans le cas, d'une décision positive du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale du CDVB recevant rend une décision entérinant le rattachement.

Le Conseil d'Administration de la FFVB traite de l'ensemble des différends pouvant intervenir dans un dossier de demande de rattachement d'un GSA.

*Le GSA rattaché **sportivement ne dispose pas de voix délibératives à l'Assemblée Générale du CDVB accueillant mais conservera ses voix délibératives à l'Assemblée Générale de son CDVB d'origine. La LRVB du CDVB d'origine disposera à l'Assemblée Générale de l'intégralité des voix du GSA rattaché sportivement.*** »

II – Sur les procédures de rattachement sportif

Dans la version du Règlement Intérieur envoyé pour l'Assemblée Générale du 17 et 18 juin 2016, il a été relevé un problème de cohérence entre les articles 11.3 et 11.4. Ainsi, l'article 11.4 est nouvellement rédigé comme suit, la modification étant en rouge :

La Commission Electorale rappelle les conditions de validité de l'élection des délégués régionaux et signifie aux Ligues Régionales les anomalies éventuellement constatées afin que celles-ci puissent effectuer les régularisations nécessaires ou les relancer si aucun document n'est parvenu à la FFVB.

La Commission Electorale vérifie la régularité de l'élection des délégués régionaux.

Les procès-verbaux des Assemblées Générales Electives Régionales doit être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception et expédié à la FFVB 30 jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Fédérale, sous peine de nullité. »

Le rattachement sportif proposé au Ministère a été accepté. Pas de rattachement administratif, vote au sein de la ligue d'appartenance et ceux qui veulent un rattachement sportif devront obtenir une convention tripartite ou quadripartite pour évoluer sportivement dans l'autre Ligue.

Le Secrétaire attire l'attention sur la page 217 demandée par le Conseil de Surveillance.

Aucune intervention, le vote est ouvert (pas à la majorité qualifiée).

8. MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

VOTE 8 : MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA FFVB

APPLICATION SAISON 2017/2018

NOMBRE DE VOIX

POUR :	3018 voix (91,8%)
CONTRE :	90 voix (2,7%)
ABSTENTIONS :	180 voix (5,5%)
Soit un total :	3288 voix

LA MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA FFVB EST APPROUVEE

9. MODIFICATIONS DES REGLEMENTS GENERAUX

VOTE 9 : APPROBATION DU RGLIGA

NOMBRE DE VOIX

POUR :	2808 voix (91,1%)
---------------	--------------------------

CONTRE : 129 voix (4,2%)
ABSTENTIONS : 147 voix (4,8%)
Soit un total : 3084 voix

LE RGLIGA EST APPROUVE

Alain de FABRY (Secrétaire Général) Un erratum sur le RGES a été communiqué en séance. L'adoption comprendra cet erratum.

VOTE 10 : APPROBATION DU RGES

NOMBRE DE VOIX

POUR : 3163 voix (96,2%)
CONTRE : 125 voix (3,8 %)
ABSTENTIONS : /
Soit un total : 3288 voix

LE RGES EST APPROUVE

VOTE 11 : APPROBATION DU REGLEMENT PARTICULIER BEACH

NOMBRE DE VOIX

POUR : 2980 voix (94,5%)
CONTRE : 27 voix (0,9%)
ABSTENTIONS : 145 voix (4,7%)
Soit un total : 3152 voix

LE REGLEMENT PARTICULIER BEACH EST APPROUVE

VOTE 12 : APPROBATION DU REGLEMENT PARTICULIER DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

NOMBRE DE VOIX

POUR : **3150 voix (96,4%)**

CONTRE : /

ABSTENTIONS : 116 voix (3,6%)

Soit un total : **3266 voix**

LE REGLEMENT PARTICULIER DES MANIFESTATIONS SPORTIVES EST APPROUVE

VOTE 13 : APPROBATION DU REGLEMENT D'ARBITRAGE

NOMBRE DE VOIX

POUR : **2696 voix (84,2%)**

CONTRE : 329 voix (10,3%)

ABSTENTIONS : 177 voix (5,5%)

Soit un total : **3202 voix**

LE RGA EST APPROUVE

VOTE 14 : APPROBATION DU RGEE

NOMBRE DE VOIX

POUR : **3017 voix (92,9%)**

CONTRE : 115 voix (3,5%)

ABSTENTIONS : 116 voix (3,6%)

Soit un total : **3248 voix**

LE RGEE EST APPROUVE

VOTE 15 : APPROBATION DU RG ANTI-DOPAGE

NOMBRE DE VOIX

POUR : 3162 voix (98%)

CONTRE : 35 voix (1,1%)

ABSTENTIONS : 29 voix (0,9%)

Soit un total : 3226 voix

LE RG ANTI-DOPAGE EST APPROUVE

Alain de FABRY (Secrétaire Général) : Compromis entre l'exécutif et M. LAGNIER : Si rétrogradation, administrative prononcée application N+1

VOTE 16 : APPROBATION DU REGLEMENT DNACG

NOMBRE DE VOIX

POUR : 3046 voix (94,4%)

CONTRE : 90 voix (2,8%)

ABSTENTIONS : 90 voix (2,8%)

Soit un total : 3226 voix

LE REGLEMENT DNACG EST APPROUVE

VOTE 17 : MANDATS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DE LA CSOEAG

NOMBRE DE VOIX

POUR : 2972 voix (92,9%)

CONTRE : 144 voix (4,5%)

ABSTENTIONS : 84 voix (2,6%)

Soit un total : 3200 voix

LES MANDATS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DE LA CSOEAG SONT APPROUVES

Jacques TARRACOR (Membre de la CC Sportive) communique le palmarès sportif 2015/2016.

Jean-Paul DUBIER (Responsable du Secteur Développement) : effectue un complément d'informations sur la dématérialisation de la licence, notamment sur la suppression de la licence papier. Il intervient sur la feuille de match électronique mis en place dès la rentrée prochaine en élite.

Rodolphe ADAM (Président CCS) : Des textes devront être modifiés pour la mise en place de la feuille de match électronique

Alain de FABRY (Secrétaire Général) : Prochain CA le 9 juillet, le règlement particulier devra être modifié avec l'accord du Conseil de Surveillance sur la licence ou feuille de match électronique.

La prochaine AG ne sera pas électorale mais ordinaire pour compléter les membres du CS et de la CSOEG

VŒUX DE MODIFICATIONS DES REGLEMENTS GENERAUX

- LES VŒUX SANS OBJET (MODIFICATIONS DES REGLEMENTS GENERAUX) – ONT ETE RETIRES de la présentation en AG fédérale par le Conseil d'Administration (comité des vœux).
- Par Bulletin réponse, les délégués de l'AG ont refusé la mise aux voix des vœux dont ils n'acceptent pas que les principes réglementaires soient modifiés.

VOTE 18 : VŒUX DE MODIFICATIONS DES REGLEMENTS GENERAUX
VŒUX 1 ET 43 - LIGUE DES FLANDRES – AS SAINT BARTHELEMY D'ANJOU VB
BAREME DES POINTS

NOMBRE DE VOIX

POUR : 557 voix (20,7%)

CONTRE : 1347 voix (50,1%)

MISE A L'ETUDE : 757 (28,1%)

ABSTENTIONS : 30 voix (1,1%)

Soit un total : 2691 voix

LES VŒUX 1 ET 43 SONT REFUSES

**VŒU 2 - LIGUE DE LORRAINE
RGLIGA - MUTATIONS ARTICLE 22B2**

NOMBRE DE VOIX

POUR : 1434 voix (47,2%)

CONTRE : 1399 voix (46%)

MISE A L'ETUDE : 168 voix (5,5%)

ABSTENTIONS : 40 voix (1,3%)

Soit un total : 3041 voix

LE VŒU N°2 EST MISE A L'ETUDE

**VŒU 3 – AS SPORTIVE DE MONACO
RGES – ACCESSION DANS LE CHAMPIONNAT ELITE**

INTERVENTION DE RODOLPHE ADAM (PRESIDENT DE LA CCS) : LE VŒU EST MIS A L'ETUDE

**VŒU 4 – VOLLEY BALL STADE LAURENTIN
RGES – REGLEMENT DU TQCN**

POUR : 2250 voix (70%)

CONTRE : 570 voix (17,70%)

MISE A L'ETUDE : 262 voix (8,2%)

ABSTENTIONS : 130 voix (4%)

Soit un total : 3212 voix

LE VŒU 4 SERA INTEGRE DANS LE REGLEMENT RGES

VŒU 6 – PLOEMEUR VOLLEY
RGLIGA - EXTENSION DU DOUBLE SURCLASSEMENT M15 FILLES

NOMBRE DE VOIX

POUR : 665 voix (23,3%)

CONTRE : 1885 voix (66,1%)

MISE A L'ETUDE : 262 voix (9,2%)

ABSTENTIONS : 40 voix (1,4%)

Soit un total : 2852 voix

LE VŒU 6 EST REFUSE

VŒU 10 – LIGUE RHONE-ALPES
RGLIGA – SIMPLIFICATION DES LICENCES CLUB-JEUNES

NOMBRE DE VOIX

POUR : 2652 voix (84,7%)

CONTRE : 362 voix (11,6%)

MISE A L'ETUDE : 71 voix (2,3%)

ABSTENTIONS : 47 voix (1,5%)

Soit un total : 3132 voix

LE VŒU 10 SERA INTEGRE DANS LE REGLEMENT RGLIGA

VŒU 15 – LIGUE DE PROVENCE
SUSPENSION AUTOMATIQUE D'UN JOUEUR

INTERVENTION DE RODOLPHE ADAM (PRESIDENT DE LA CCS) :
LE VŒU EST MIS A L'ETUDE POUR UNE NOUVELLE REDACTION

**VCEU 16 – LIGUE DE PROVENCE
RGES – RENCONTRES PERDUES PAR PENALITE**

NOMBRE DE VOIX

POUR : 2786 voix (91,3%)

CONTRE : /

MISE A L'ETUDE : 237 voix (7,8%)

ABSTENTIONS : 27 voix (0,9%)

Soit un total : 3050 voix

LE VCEU 16 SERA INTEGRE DANS LE REGLEMENT RGES

VCEU 21 – ARCHE VOLLEY-BALL

LE VCEU EST MIS A L'ETUDE – UNE NOUVELLE REDACTION SERA EFFECTUEE PAR LA CCA

VCEU 25 – LIGUE RHONE-ALPES

RGLIGA - LIMITER LES SELECTIONS EN COUPE DE FRANCE JEUNES PAR LE DEVOIEMENT DE LA LICENCE OPEN

LE VCEU EST MIS A L'ETUDE AVEC LA REGLEMENTATION ACTUELLE

VCEU 26 – LIGUE RHONE-ALPES

RGLIGA – SIMPLIFIER LE SIMPLE SURCLASSEMENT

LE VCEU EST MIS A L'ETUDE

VCEU 39 – ASPTT LAVAL

RGES 6 SUPPRESSION DU TQCN POUR LES 1^{ER} DES CHAMPIONNATS PRENATIONAUX

LE VCEU EST MIS A L'ETUDE

**VŒU 45 – UNION SPORTR RAINNEVILLE
RGES - COUPE DE FRANCE JEUNES**

NOMBRE DE VOIX

POUR : 2969 voix (91,3%)

CONTRE : 40 voix (1,2%)

MISE A L'ETUDE : 47 voix (1,4%)

ABSTENTIONS : 196 voix (6%)

Soit un total : 3252 voix

LE VŒU 45 SERA INTEGRE DANS LES REGLEMENTS PARTICULIERS

**VŒU 49 – SENS OLYMPIQUE CLUB VB
RGES – MODIFICATION DE LA DATE D'AUTORISATION DE JOUER EN CHAMPIONNAT ELITE**

NOMBRE DE VOIX

POUR : 301 voix (9,8%)

CONTRE : 2264 voix (73,4%)

MISE A L'ETUDE : 254 voix (8,2%)

ABSTENTIONS : 264 voix (8,6%)

Soit un total : 3083 voix

LE VŒU 49 EST REFUSE

**VŒU 51 – PARIS AMICALE CAMOU
RGEE – OBLIGATIONS DES GSA EN MATIERE D'ENTRAINEURS**

NOMBRE DE VOIX

POUR : 1248 voix (39,1%)

CONTRE : 723 voix (22,6%)

MISE A L'ETUDE : 947 voix (29,6%)

ABSTENTIONS : 276 voix (8,6%)

Soit un total : 3194 voix

LE VŒU 51 EST MIS A L'ETUDE

**VŒU 53 – LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE
REGES – ARTICLE 23**

LE VŒU 53 EST MIS A L'ETUDE

EN AUCUN CAS UNE DISPOSITION CONTENUE DANS UN VŒU APPROUVÉ PAR L'AG DE STRASBOURG NE PEUT RENTRER EN OPPOSITION AVEC UNE DISPOSITION PARFAITEMENT COMPARABLE VOTÉE PRECEDEMMENT DANS L'ORDRE DU JOUR) PAR L'AG DE STRASBOURG.

Eric TANGUY (Président de la FFVB) clôture l'Assemblée Générale à 13h00 en remerciant l'AG pour la richesse de ses débats et remercie chaleureusement la ligue D'ALSACE organisatrice (applaudissements nourris envers son Président M. Patrick KURTZ). Remercie le personnel de la FFVB pour la tenue et l'organisation de l'AG. Souhaite un Bon retour et une bonne fête des pères.

Alain de FABRY
Secrétaire Général de la FFVB

Eric TANGUY
Président de la FFVB